

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 4 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le quatre avril, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Alain LAROCHE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Alain LAROCHE, Maire, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Françoise RICHARD, adjoints, Jean-François BONNET, Bernard GOND, Didier BEGAT, Hervé TAILLANDIER, Marie-Odile RAYNAUD, Gérard COTTIN, Nicole POLBOST, Guy COLLIN, Evelyne DESABRE, Nicolas FOURNIER, Alain JULIEN, Catherine VAN LANDEGHEM, Jean-Louis JAMET, Gérard ARVIN-BEROD.

ABSENT(S)/EXCUSE(S) : /

ABSENT(S) : /

Pouvoir de Gérard COTTIN à Laurent REVIDON

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent REVIDON

Adoption du précédent procès verbal à l'unanimité.

* * *

MODIFICATION DU NOMBRE DE DELEGUES AU SYNDICAT DES ECOLES PUBLIQUES :

Monsieur le Maire présente la demande de Madame la Présidente du syndicat des écoles publiques de Nérondes relative à la modification des statuts en proposant l'élection de deux membres titulaires et un suppléant, dès le renouvellement des municipalités en mars prochain, en raison des difficultés d'obtention du quorum aux assemblées générales.

Le comité syndical dans sa séance du 28 février 2008 a décidé à l'unanimité des présents :

✧ d'émettre un avis favorable pour la représentation des communes adhérentes à raison de deux membres titulaires et un suppléant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal de Nérondes décident à l'unanimité de donner leur accord à la modification du nombre de délégués en raison du motif invoqué ci-dessus.

1) FORMATION DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES & CONSULTATIVES :

*** COMMISSION FINANCES / ACHATS :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Bernard GOND, Alain JULIEN, Jean-Louis JAMET.

***COMMISSION JEUNES / SPORTS LOISIRS / VIE ASSOCIATIVE :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Bernadette COURIVAUD, Jean-François BONNET, Alain JULIEN, Françoise RICHARD, Hervé TAILLANDIER, Evelyne DESABRE.

- personne extérieure : David CLUZEAU

*** COMMISSION TOURISME / NATURE / ENVIRONNEMENT :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Bernard GOND, Marie-Odile RAYNAUD, Evelyne DESABRE, Françoise RICHARD, Catherine VAN LANDEGHEM, Jean-Louis JAMET.

*** COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-ARTISANAT ET COMMERCE :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Roland GILBERT, Alain JULIEN, Gérard ARVIN-BEROD

- personnes extérieures : Maryse CARDON
Monique MIGNY

*** COMMISSION INFORMATION / RELATIONS PUBLIQUES / BIBLIOTHEQUE :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Nicole POLBOST, Françoise RICHARD, Hervé TAILLANDIER, Catherine VAN LANDEGHEM.

- personnes extérieures : Jacques NOYER
Renée THIBAUT
Lydie MECHIN

*** COMMISSION DU PERSONNEL :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Guy COLLIN, Didier BEGAT, Gérald COTTIN, Nicole POLBOST

*** COMMISSION URBANISME / TRAVAUX / SECURITE COMMUNALE :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE, Roland GILBERT, Bernard GOND, Guy COLLIN, Nicolas FOURNIER, Laurent REVIDON, Hervé TAILLANDIER, Jean-François BONNET, Gérald COTTIN, Gérard ARVIN-BEROD.

- personnes extérieures : Gérard SALMON
Michel BAILLARGEAU

DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S :

Le Maire, Président du centre communal d'action social, propose la nomination de 5 membres élus et de 5 représentants de la société civile pour le renouvellement du conseil d'administration.

Accord à l'unanimité des membres du conseil.

* * *

2) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES, DIVERS CONSEILS D'ADMINISTRATION, ORGANISMES ET SYNDICATS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

DELEGATION DIVERS ORGANISMES

• **COLLEGE JULIEN DUMAS :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Françoise RICHARD : 19 voix

** *

• **CENTRE DE GESTION DU CHER :**

Alain LAROCHE, maire, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

** *

• **REPRESENTATION DE LA COMMUNE A L'ETABLISSEMENT PRIVE SAINTE-MARIE :**

Candidature unique de Madame Catherine VAN LANDEGHEM, désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

** *

• **REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA ROCHERIE EPHAD :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Roland GILBERT : 8 voix

Marie-Odile RAYNAUD : 5 voix

Catherine VAN LANDEGHEM : 4 voix

Didier BEGAT : 2 voix

- **LIAISON AUTOROUTIERE TROYES/BOURGES :**

Alain LAROCHE, maire, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

- **COMITE DE DEFENSE DE LA LIGNE S.N.C.F LYON/NANTES :**

Alain LAROCHE, maire, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

DELEGATION SYNDICATS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

- **SYNDICAT D'ENERGIE DU CHER :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Titulaire :	suppléant :
Gérald COTTIN : 3 voix	6 voix
Hervé TAILLANDIER : 8 voix	6 voix
Guy COLLIN : 3 voix	4 voix
Roland GILBERT : 5 voix	2 voix
Bernard GOND : /	1 voix

Délégué titulaire : **Hervé TAILLANDIER**

Délégué suppléant : **Gérald COTTIN**

- **SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Titulaire :	suppléant :
Jean-François BONNET : 1 voix	7 voix
Françoise RICHARD : 1 voix	3 voix
Bernadette COURIVAUD : 3 voix	9 voix
Bernard GOND : 8 voix	
Alain LAROCHE : 6 voix	

Délégué titulaire : **Bernard GOND**

Déléguée suppléante : **Bernadette COURIVAUD**

- **S.I.V.O.M de NERONDES :**

Au vu des seules candidatures de Monsieur Alain LAROCHE et de Madame Bernadette COURIVAUD, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret et déclare élus **Monsieur LAROCHE et Madame COURIVAUD**

SICTOM DE NERONDES/LA-GUERCHE :

Le syndicat étant voué à être dissous très prochainement, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide de maintenir les délégués titulaires actuels à savoir, **Madame Monique LAUVERGEAT et Monsieur Alain LAROCHE.**

• **SYNDICAT de l'AIRAIN :**

Au vu des deux seules candidatures de Messieurs Guy COLLIN et Nicolas FOURNIER, le conseil n'a pas souhaité voter à bulletin secret et déclare élus **Messieurs COLLIN et FOURNIER**

• **SYNDICAT d'ADDUCTION D'EAU POTABLE :**

Un vote à bulletins secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Gérald COTTIN : 10 voix

JAMET Jean-Louis : 10 voix

Roland GILBERT : 7 voix

Alain LAROCHE : 9 voix

Guy COLLIN : 2 voix

• **SYNDICAT DES ECOLES PUBLIQUES DE NERONDES :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Alain LAROCHE : 14 voix

Françoise RICHARD : 16 voix

Bernadette COURIVAUD : 8 voix

Délégués titulaires : Françoise RICHARD et Alain LAROCHE

Déléguée suppléante : Bernadette COURIVAUD

• **OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOIRE-VAL D'AUBOIS :**

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19

Titulaire :

DESABRE Evelyne : 10 voix

COURIVAUD Bernadette : 9 voix

suppléante :

Bernadette COURIVAUD : 19 voix

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LA GESTION COURANTE :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les procès-verbaux en date du 21 avril 2008 installant le conseil municipal,

Vu la séance du conseil municipal en date du 21 avril 2008 portant élection du Maire et de ses adjoints,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la bonne marche de l'Administration communale de permettre au maire d'intervenir sur délégation du conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal décide de donner délégation au maire pour la durée de son mandat pour :

* fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

* prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits inscrits au budget ;

* décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

* passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

* créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

* prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

* accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

* décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 € ;

* régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.

Pour : 18 voix abstention : 1

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Le conseil municipal fixe comme suit les indemnités du Maire et des quatre adjoints :

Monsieur Roland GILBERT, premier adjoint, président de séance, informe le conseil des barèmes de référence relatifs à l'indemnité du maire fixée au montant maximum du taux légal, soit pour une population de 1000 à 3499 habitants, 43% de l'indice brut mensuel 1015 (montant brut au 1^{er} mars 2008 1608,74 € soit net 1.447,68 €).

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

- pour : 17 voix - 1 bulletin blanc 1 abstention

A noter que Monsieur Alain LAROCHE avait quitté la salle pour les débats et le vote.

Monsieur le Maire reprenant la présidence de séance demande aux membres du conseil municipal d'allouer au 1^{er} adjoint une indemnité différente de celle des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints.

Un vote à bulletin secret a donné les résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Pour : 14 voix contre : 0 abstentions : 5

Les personnes concernées n'ayant pas pris part au vote.

et propose d'une part :

- pour le 1^{er} adjoint l'indemnité maximum au taux légal pour une population de 1000 à 3499 habitants soit 16,5 % de l'indice brut mensuel 1015 (montant brut au 1^{er} mars 2008 617,31 € soit net 555,51 €).

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 14

(la personne concernée n'ayant pas pris part au vote)

- oui : 14 voix
- non : 0 voix
- abstentions : 5

- d'autre part, pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints l'indemnité au taux légal de 13 % de l'indice brut mensuel 1015 pour une population de 1000 à 3499 habitants (montant brut au 1^{er} mars 2008 486,37 € soit net 437,77 €)

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15

(les personnes concernées n'ayant pas pris part au vote)

- oui : 15 voix
- non : 0 voix
- abstention : 4

Ces indemnités seront versées à compter du 22 mars 2008.

* * *

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur LAROCHE informe les membres du conseil de la remise à l'étude des dossiers :
- « immeuble en péril » propriété KUZINA
- Acquisition de l'immeuble GARBAN
- Remise en vente de « l'école du Pont ».
- Intervention de M. Jean-Louis JAMET sur le maintien de l'AMASAD à Nérondes et la création d'une maison médicale.
- Intervention de M. Nicolas FOURNIER relative à l'enquête publique pour l'exploitation d'une carrière à CHASSY.

* * *

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.